

Conseil de sécurité

Distr. générale
9 juillet 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 6 juillet 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1761 (2007) du Conseil de sécurité concernant la Côte d'Ivoire, au paragraphe 1 de laquelle le Conseil a décidé de proroger le mandat du Groupe d'experts jusqu'au 31 octobre 2007 et m'a demandé de prendre les mesures administratives nécessaires pour désigner, le cas échéant, de nouveaux membres de ce groupe.

En conséquence, je souhaite vous informer que j'ai nommé expert en armes Claudio Gramizzi (Italie), qui a siégé avec compétence en tant que consultant et expert en armes par intérim durant le mandat précédent du Groupe. J'ai par ailleurs reconduit dans leurs fonctions les quatre experts qui ont siégé durant les précédents mandats du Groupe pour siéger durant le mandat actuel. La composition du Groupe d'experts est donc la suivante :

Grégoire Bafouatika (République du Congo) (aviation)
Lipika Majumdar Roy Choudhury (Inde) (finances)
Abdoul Wahab Diakhaby (Guinée) (diamants)
Claudio Gramizzi (Italie) (armes)
Oumar Dièye Sidi (Niger) (douanes)

J'ai demandé à Oumar Dièye Sidi de continuer d'assumer les fonctions de coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon

07-41857 (F) 100707 100707